

BANDE RIVERAINE FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

CONTEXTE

Ce document précise les exigences techniques à respecter pour qu'un projet de mise en place d'une bande riveraine favorable à la biodiversité donne droit à une aide financière accordée dans le cadre de la mesure « Aménagements favorisant la biodiversité » du volet 1 du programme Prime-Vert pour l'année financière 2016-2017.

CONDITIONS

Les interventions doivent respecter les conditions générales de la mesure « Aménagements favorisant la biodiversité » décrites à la section 3 du [manuel administratif](#) (cliquez pour accéder au manuel).

OBJECTIF

En plus de réduire l'érosion de la rive des cours d'eau, cet aménagement multifonctionnel est prévu pour favoriser la **faune**, les **pollinisateurs**, ou la présence des **ennemis naturels** des ravageurs des cultures.

DESCRIPTION

L'aménagement doit mesurer au moins 5 m de largeur mesurés à partir de la ligne des hautes eaux (LHE). À la différence de la mesure 4201 (bande riveraine élargie, accessible sur Agri-Réseau), cette option préconise la mise en place d'aménagements diversifiés et composés de plusieurs strates végétales (arborescentes, arbustives et herbacées) spécialement conçus pour favoriser la faune, les pollinisateurs et/ou les ennemis naturels des ravageurs des cultures.



Composition et disposition

La composition des aménagements doit comprendre minimalement quatre genres botaniques différents. Les espèces fruitières servant à la production commerciale ne doivent pas représenter plus de 50 % du nombre de plants. Il faut privilégier les espèces indigènes qui poussent dans les écosystèmes périphériques et qui sont adaptées aux conditions du milieu, bien que certaines espèces naturalisées puissent être acceptées. La présence d'espèces reconnues comme des hôtes de ravageurs ou des vecteurs de maladies (ex. orme d'Amérique ou frêne d'Amérique) doit être limitée dans la composition.

La disposition des végétaux doit, lorsque cela est possible, suivre une séquence aléatoire ou en massif, de façon à reproduire le type d'agencement que l'on trouve en milieu naturel. Afin d'éviter que le sol soit à nu en tout temps, les bandes riveraines aménagées doivent comprendre un couvre-sol permanent et dense composé, par exemple, de plantes herbacées telles que le trèfle. La plantation d'arbustes doit se faire à partir de deux mètres ou plus de la ligne des hautes eaux.

L'utilisation d'une diversité d'espèces favorables à la fois aux mammifères, aux oiseaux, aux pollinisateurs et à d'autres invertébrés est fortement encouragée. L'utilisation d'espèces de végétaux indigènes rares est également fortement conseillée aussi.

Suggestions de végétaux éprouvés

Le tableau 1 présente une liste d'arbustes implantés avec succès en bande riveraine.

Tableau 1. Bilan de la performance des implantations d'arbustes dans le talus et sur le replat du talus

REPLAT	TALUS
<i>Corylus cornuta</i> (noisetier à long bec)	<i>Cephalanthus occidentalis</i> (bois noir)
<i>Cornus stolonifera</i> (cornouiller stolonifère)	<i>Cornus rugosa</i> (cornouiller rugueux)
<i>Physocarpus opulifolius</i> (physocarpe à feuille d'obier)	<i>Ilex verticillata</i> (houx verticillé)
<i>Rosa blanda</i> (rosier du Labrador)	<i>Salix eriocephala</i> (saule à tête laineuse)
<i>Spiraea alba</i> (spirée blanche)	<i>Salix petiolaris</i> (saule pétiole)
<i>Amelanchier alnifolia</i> (amélanchier à feuilles d'aulne)	<i>Viburnum cassinoides</i> (viorne cassinoïde)
<i>Sherperdia canadensis</i> (shépherdie du Canada)	<i>Myrica gale</i> (myrique baumier)

Échelle de cotation : TB = très bien, B = bien

Adapté de : Brégard, A., Larivière, E., Vanasse, A. et Poulin, M. (Université Laval) et Rondeau, A. (Club Conseilsol). 2012. p. 67 dans : [Rapport final. Diversification des bandes riveraines par l'introduction de mélanges d'herbacées florifères et d'arbustes indigènes peu utilisés](#).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Documents présentant un intérêt en matière d'aménagement favorable à la biodiversité en milieu riverain

Document	Intérêt
<i>Aménagement d'une bande de protection riveraine en bordure des cours d'eau</i> (R. Laroche, MAPAQ; 2005)	Suggestion de quelques mélanges de végétaux et de matériaux d'implantation à utiliser à l'intérieur de la bande minimale de protection riveraine
<i>Faites la cour aux oiseaux</i> (Fondation de la faune du Québec, 2001)	Aide à l'identification des espèces végétales permettant d'attirer des espèces d'oiseaux en particulier
<i>Farmscaping to enhance biological control – Pest management systems guide</i> (R. Dufour, Approximate Technology Transfert for Rural Areas [ATTRA], 2000)	Présentation d'aspects techniques pour favoriser la lutte intégrée par l'aménagement écologique de la ferme
<i>Guide d'analyse des projets d'intervention dans les écosystèmes aquatiques, humides et riverains assujettis à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement.</i> (Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques [MDDELCC], 2011)	Aspects légaux et concepts fondamentaux pour les projets de végétalisation en bande riveraine et la disposition des végétaux implantés
<i>Guide de planification et de présentation des projets de végétalisation de bandes riveraines</i> (Environnement Canada, 2013)	Éléments importants à considérer au moment de faire une demande d'aide financière, principalement dans le cadre de programmes fédéraux
<i>Guide d'identification et de gestion Pollinisateurs et plantes mellifères</i> (J. Moisan-De Serres, F. Bourgouin et M-O. Lebeau, Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec [CRAAQ], 2014)	Présentation des pollinisateurs au Québec, des plantes leur étant favorables et de quelques notions d'aménagement
<i>Programme de renaturalisation des rives 2005 – Arbres arbustes et vivaces</i> <i>Liste des végétaux pour la renaturalisation des rives</i> (S. Pronovost, Regroupement d'associations pour la protection des eaux et des lacs [RAPPEL], édition révisée 2006)	Description des végétaux conseillés par le RAPPEL (experts en gestion des cours d'eau) pour la renaturalisation des rives selon les caractéristiques physico-chimiques des lieux
<i>Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec</i> (Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec [FIHOQ], 2008)	Identification d'espèces végétales indigènes adéquates pour les bandes riveraines